

CENTRE DE FORMATION

AI2 : Concevoir et mettre en oeuvre un Système de Sécurité Incendie

Objectifs

- Comprendre les principes fondamentaux de sécurité en ERP - IGH - ERT
- Connaître le domaine d'application du référentiel APSAD R7
- Concevoir et mettre en oeuvre les constituants d'un SSI compte tenu des fonctionnalités et des contraintes

Public concerné

Toute personne ayant à concevoir et mettre en oeuvre un système de sécurité incendie - Technicien de bureaux d'études, chargés d'affaires, responsable de maintenance,...

Pré-requis

- Avoir une approche du règlement de sécurité ERP
- Avoir une première expérience dans les système de sécurité incendie

Contenu

- Les acteurs du marché de la sécurité incendie
- La réglementation ERP - ERT
- Les normes relatives aux Systèmes de Sécurité Incendie
- Les règles d'installation et de câblage
- Travaux dirigés d'application sur la conception d'un SSI
- Raccordement, câblage, mise en service sur maquettes

Moyens pédagogiques

Support audiovisuel
Echantillon de produits
plans, cahiers des charges

REF: AI 2

Théorie	Pratique
50%	50%

Durée

2 jours - 9h - 18 h soit 15 h

Lieu

Locaux de SSI Conseils
Clermont Ferrand (63).

Prix Net

600 Euros HT/personne.
Les déjeuners sont compris.
Pour groupe (nous consulter).

Dates

Nous consulter au 04.73.28.72.72